

# Les Institutions

## Respectable Loge, Thélème, Orient de Paris, Région 14

### Mots-clefs : Institutions

Pour commencer, quelques mots concernant la pertinence de ce sujet dans la période que nous vivons.

Le confinement décidé en mars dernier a agi comme une loupe sur les dysfonctionnements des différentes institutions qui structurent notre société. En effet, lors de cette période, nous avons assisté à :

- Un questionnement sur la décision politique dans un univers de connaissance incertain
- La solitude de la décision : un homme fait le choix d'entraver la liberté de se déplacer de millions dans une volonté de protection collective
- La remise en cause de la science et de l'information...

Institutions gouvernementales, scientifiques, juridiques, presse d'information, Démocratie, République et État de droit ont souffert de méconnaissance, de défiance voire même de rejet.

La remise en cause des Institutions pose la question du collectif et de la responsabilité individuelle. Une institution est censée répondre à la faillibilité de l'individu en objectivant, par des écrits et un ensemble de pratiques, des règles communes à respecter pour garantir la pérennité du collectif et du vivre-ensemble. Fondamentalement, l'institution entrave toute liberté absolue. L'individu doit donc accepter cette entrave en conscience parce qu'il est convaincu du bien-fondé de la structure et de sa gouvernance. Pour fonctionner, l'institution doit être dotée d'une légitimité reconnue comme telle. L'institution peut être comprise comme une réponse au caractère imparfait de l'être humain : c'est un outil nous permettant de vivre ensemble malgré les difficultés générées par l'individualisme. Est-elle aujourd'hui efficace ? Le rejet que l'on observe aisément offre un début de réponse. Quelles en sont les principales raisons ?

Répondre à cette question est ardue et impose de définir plusieurs axes de travail, par exemple :

- L'équilibre des pouvoirs institutionnelles dans la décision publique
- Le rapport à l'élection et l'existence d'une forte abstention
- La contestation de la presse traditionnelle à l'heure des réseaux sociaux
- La question de la légitimité
- La manière de mesurer l'efficacité d'une institution, etc.

Une première remarque : nos discussions et nos travaux ont révélé une véritable difficulté à définir véritablement ce qu'est une "institution", tant celles qui nous entourent semblent intemporelles. Comme si nous étions entourés par la prose de M. Jourdain. Commençons donc par prendre le temps de définir cette notion pour en identifier les contours. Cette étape est fondamentale pour le travail plus large que constitue notre livre blanc. Elle permettra d'avoir une approche plus efficace dans la tentative de proposition de solutions face à la défiance que les institutions subissent. Notons que la démarche maçonnique a une véritable utilité ici : il nous faut savoir nous extraire du quotidien médiatique pour faire un pas de côté et tenter d'adopter une logique de philosophie politique. Il s'agit de revenir aux fondamentaux de la légitimité et de l'articulation entre intérêt général et intérêt individuel. Définissons donc une institution. Une institution, que ce soit le mariage, une église, un gouvernement ou un parlement, se présente avant tout comme un ensemble de pratiques, de rites, de règles de conduite entre des personnes. Mais c'est aussi un ensemble de croyances, de représentations relatives à ces façons d'agir qui donnent un sens à l'institution et qui servent à justifier son existence. Des règles, des pratiques et des croyances donc, auxquelles nous pouvons ajouter des fonctions.

S'agissant de la règle, nous vivons dans un État de droit dans lequel l'ordre institutionnel et les relations entre individus sont régies par des règles écrites. On confère à la vertu de transformer le résultat d'une interaction

en prescriptions légitimes, qui sont contraignantes pour tous et qui peuvent être utilisés devant la force publique. Notons au passage que cet ordre institutionnel se fonde très souvent dans l'ordre politique, terme qui est pris ici au sens large, c'est-à-dire l'organisation et l'exercice du pouvoir. Un écrit, de simples phrases qui n'ont de vertu que celle qu'on leur accorde. Des mots, création la plus humaine, parce qu'ils sont reconnus comme loi, contraignent notre manière de vivre, nos corps, nos relations, etc. C'est précisément ici que réside la force et la beauté de l'État de droit, hors de tout manichéisme : celle de conférer une légitimité à une création humaine et donc de maintenir un équilibre dans notre société sans que celui-ci ne repose sur la notion de Vérité absolue. Grâce à cette légitimité, dans le cadre de notre République démocratique, la société peut avancer, s'améliorer en acceptant de ne pas avoir la réponse à la question de la Vérité ; nous laissons cette dernière aux religions dont chacune s'en dit généralement la seule détentrice légitime. Nous y reviendrons cependant un peu plus loin. C'est en quelque sorte la raison collective face à la passion individuelle.

En cela, l'État de droit est le corollaire de la Démocratie.

La Démocratie est un régime qui permet de choisir nos représentants, que ce soit dans la loge ou dans le monde profane. Un tel système permet de prendre des décisions acceptées, et c'est tout l'enjeu, pour un groupe et par un groupe. Si la monarchie repose sur le divin, le régime oligarchique sur la violence, l'argent et/ou le charisme d'un leader, la Démocratie, en France, est inspirée par l'esprit des Lumières qui s'est efforcé de remplacer Dieu par le Nombre dans le choix des orientations de la Nation, sans, encore une fois, trancher la question de la Vérité. Car la Démocratie n'est pas là pour dire ce qui est vrai ou ce qui est faux. Elle existe pour permettre l'émergence pacifique d'une majorité qui verra ses convictions avancer parce qu'elle repose sur le plus grand nombre et non pas parce qu'elle détiendrait le fait "d'avoir raison" ou serait issue d'une prétendue légitimité divine. Chaque institution produit un regard sur ce qu'elle doit représenter. Quand on devient membre d'une institution, on revêt le costume correspondant au rôle que l'on est censé incarner en son sein. Cette identité supplémentaire va de pair avec une attente nouvelle : une personne occupant une position institutionnelle doit savoir tenir son rôle. C'est un point important. En effet, la crise de confiance dans les institutions que l'on peut observer aujourd'hui s'explique au moins pour partie, par le comportement des différents acteurs institutionnels, qui n'est pas, ou qui n'est plus, en adéquation avec les espérances du plus grand nombre. Voter, légiférer, juger, gouverner, informer sont perçus dans notre société comme des actes empreints de gravité, d'importance. Ils sont, d'une certaine manière, sacrés. Et les critiques prononcées à l'encontre des politiques, des journalistes, des scientifiques, et bien d'autres, sont l'expression d'un ressentiment face à leur indignité manifeste ou supposée. Les critiques actuelles sont nombreuses : journalisme orienté, décisions publiques dictées par des intérêts privés, enrichissement personnel dans l'exercice d'un mandat électif... Les griefs retenus contre les représentants institutionnels, journalistes ou élus sont légions. Dans une institution donnée, chacun doit tenir son rôle. Toute tentative pour sortir de celui-ci est immédiatement sanctionnée par la réprobation. Un rappel à l'ordre est adressé aux membres d'une institution qui tente d'effectuer d'autres tâches que celles qui lui sont assignées. Bourdieu a défini l'institution par ce qu'il appelle l'habitus : un système de pratiques et de représentations qui permet à des types d'individus d'habiter les institutions, de se les approprier pratiquement, et par là de les maintenir en activité, en vie, en vigueur. En disant cela, il pointe le caractère mortel des institutions : si les rôles ne sont pas tenus, l'institution peut donc mourir.

Nous avons parlé plus haut de la fonctionnalité des institutions. Qu'elle soit classée comme "politique" ou non, une institution est présentée comme permettant de réaliser certains types d'actions, d'avoir un usage qui justifie son existence même : la presse informe, l'Église apporte le salut, une municipalité gère les affaires de la commune, etc. Cette notion de fonction joue aussi un rôle dans la compréhension de la faillibilité des institutions. Car notre capacité à percevoir le résultat de leurs actions est important dans la défiance ou la confiance que nous pouvons manifester à leur égard. Enfin, notons que l'institution est une construction profondément humaine au sens où c'est davantage la pratique que la règle institutionnelle qui, généralement, pose problème. Plus les pratiques diffèrent des attentes et plus la défiance s'accroît.

Alors que faire ?

Sans doute faut-il, pour y remédier, instaurer de nouveaux garde-fous qui empêcheraient la réalisation d'acte de « déviance institutionnelle ». La création de la Haute autorité de la transparence de la vie politique après l'affaire Cahuzac en est une illustration. Mais il faut avant tout retrouver le chemin du travail sur l'être humain et ses pulsions puisque c'est davantage la pratique que la règle institutionnelle qui pose problème. À ce niveau, le travail maçonnique prend toute sa place et tout son sens.